



TELEPHONE: (212) 421-1580	FAX: (212) 980-1512 / (212) 421-7826	
DESTINATAIRE:	MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION CAB- MD- SG- RABAT	
	Date : 17 avril 2014	PAGE(S) :

**Objet : Remise du Message Royal au Secrétaire Général des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai remis, cet après midi, le message dont m'a chargé Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste à Monsieur Ban Ki- Moon, Secrétaire Général des Nations Unies.

Le SG des Nations Unies m'a informé de ce qui suit :

- Le Secrétaire Général répondra officiellement au Message de Sa Majesté Le Roi. Il a apprécié l'invitation qui lui a été transmise pour visiter le Maroc et le Sahara et espère l'effectuer après la tournée de M. Ross dans la région, prévue en mai 2014,
- Il a une haute estime pour Sa Majesté le Roi qu'il admire depuis Son accession au Trône pour les réalisations entreprises dans tous les domaines,
- Il salue l'engagement par le Maroc pour la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et son rôle en République Centrafricaine,
- Il a été surpris par l'appel téléphonique de Sa Majesté le Roi car le rapport a reconnu les progrès réalisés par le Maroc dans le domaine des Droits de l'Homme et relevé les violations par le Polisario,
- La mention du mécanisme de surveillance n'a pas pour objectif de gêner le Maroc. Au contraire, il permettra de mettre en avant les progrès réalisés par le Maroc et relever les violations par le polisario,
- Le Secrétaire Général s'inquiète qu'il y ait eu un malentendu sur la sincérité du Secrétariat, dont l'intention n'a nullement été de blâmer le Maroc, un partenaire fort et privilégié dans la région,
- Il souhaite que tous les malentendus soient levés,
- Le Secrétariat n'a nullement voulu traiter le Maroc et le Polisario sur un même pied d'égalité, le premier est un Etat alors que le second est une entité,
- Le Secrétaire Général comprend, à titre personnel, la réaction de Sa Majesté le Roi, mais en tant que Nations Unies, il est obligé de rester neutre et de protéger les Droits de l'Homme partout dans le monde,
- L'ONU encourage le Maroc à poursuivre son progrès dans le domaine des Droits de l'Homme,

- Le Secrétaire Général nommera un nouveau Représentant Spécial pour le Sahara, en Août prochain, pour remplacer M. Wolfgang Weibrod Weber. Il a une idée sur l'identité de la personne mais n'a pas encore pris sa décision,
- M. Christopher Ross est un homme sage et il lui renouvelle sa confiance.

En réaction aux explications de M. Ban Ki-Moon, j'ai conformément aux Hautes Instructions Royales, développé les points suivants :

- Le rapport s'apparente à une croisade anti marocaine en reprenant le discours algérien et en dérogeant, pour la première fois, sur le statut du Sahara marocain,
- Il a affranchi l'Algérie de ses responsabilités internationales et tenté de légitimer le polisarario,
- Il fixe, à tort, une date limite au processus, alors que Ross vient à peine d'entamer une nouvelle approche,
- Le Maroc, seul pays stable de la région, n'a pas été récompensé pour ses efforts,
- Les éléments pro polisarario au sein du Secrétariat instrumentalisent les Droits de l'Homme à des fins politiques. L'objectif ultime étant le statut du Sahara marocain,
- Tout changement dans les paramètres du mandat de négociation ou des termes du communiqué de l'entretien téléphonique de Sa Majesté en août 2012 aboutira au collapse du processus de négociation politique. Le Secrétariat en assumera la pleine responsabilité. Le Maroc ne souhaite nullement que cette issue dramatique survienne durant le mandat de Ban Ki- Moon.
- Le Maroc n'acceptera jamais aucun mécanisme de monitoring et s'opposera à toute tentative de le déstabiliser en portant atteinte à son intégrité territoriale,
- Le Maroc ne se laissera jamais opposer une autre solution que celle de la négociation et reste résolument engagé pour une solution politique mutuellement acceptable au différend régional,
- A cette fin, il aura besoin d'un partenaire au Secrétariat qui soit neutre, juste et respectueux du Maroc pour le quel le Sahara est la plus haute des priorités,
- Le Maroc souhaite renforcer son partenariat avec les Nations Unies sur la base de la confiance mutuelle.

**Haute considération**

*L'Ambassadeur, Représentant Permanent*

*Omar HILALE*